

*Interpellation présentée par la députée :  
Mme Sandra Borgeaud*

*Date de dépôt : 17 septembre 2009*

## **Interpellation urgente écrite** **Les pensions alimentaires trop élevées pour les pères**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Suite à plusieurs documentaires et émissions télévisuels, articles dans des journaux divers, le montant des pensions alimentaires est devenu un véritable problème.

On trouve des pères obligés de vivre dans des campings, car ils n'ont plus les moyens d'assumer ni loyer ni les factures courantes. Ils se retrouvent à l'Office des poursuites et faillites pour divers impayés, tels que primes d'assurance maladie et impôts pour ne citer qu'eux.

La société a évolué, les charges sociales ont augmenté, le coût de la vie a augmenté, mais pas les salaires !

Si le rattrapage du coût de la vie augmente, par exemple de 1,2 %, en réalité, ce n'est pas un vrai rattrapage, car tout le reste augmente. Le rattrapage réel est d'environ 0,2 à 0,5 % ! De quoi se poser de véritables questions sur le soi-disant rattrapage du coût de la vie que l'on nous donne comme une aumône !

Ces conditions de vie sont inhumaines pour certains pères, harcelés par leur ex-femme qui ne songe qu'à une seule chose, leur prendre un maximum d'argent.

**Question :**

***Que compte faire le canton au niveau légal pour remédier à cette situation, dans quelles conditions et dans quels délais ?***